

Du 16 au 23 octobre, c'est la Semaine québécoise de réduction des déchets Les Québécois récupèrent plus de matières qu'ils en éliminent. Oui mais....

Sherbrooke, le 17 octobre 2011- Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) rappelle que la réduction à la source doit primer sur le réemploi, le recyclage, la valorisation et, bien évidemment, l'élimination. On peut se féliciter puisque la récupération est en forte hausse et que l'élimination est en diminution, mais il demeure qu'un peu plus de 13 millions de tonnes de matières résiduelles sont générées chaque année. En contrepartie, cela veut dire que de nombreuses ressources naturelles renouvelables et non renouvelables ont été requises pour produire ces nouveaux biens. Pensons aux générations futures en consommant et en gérant nos déchets de manière plus responsable.

La réduction à la source n'implique pas qu'un choix de consommer moins, mais implique aussi une consommation plus responsable qui limite le gaspillage des ressources. Dans cette optique, tant les consommateurs que les producteurs sont responsables de la situation actuelle. Au Québec, les citoyens et les entreprises sont responsables de plus de 75% des déchets qui s'en vont à l'enfouissement sur un total de 6 219 000 tonnes. Comme le mentionne la Chaire d'Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi sur le sujet « C'est la consommation qui crée les déchets et c'est l'absence généralisée de vision du cycle de vie des produits incluant leur fin de vie qui explique la plupart du temps que les processus ne soient pas optimisés pour réduire les déchets produits ». Conséquemment, chaque personne ou organisation a le pouvoir d'agir en faveur de la réduction à la source.

Et votre pouvoir d'agir pour réduire à la source, il est quotidien ! Il inclut par exemple:

- Achat en vrac
- Impression recto verso
- Sacs d'emplettes réutilisables
- Vaisselle et tasses réutilisables
- Journal et revues électroniques
- Comptoirs de réemploi de vêtements, de meubles et d'accessoires
- Réparation
- Favoriser l'éco-conception
- Herbicyclage
- Bannissement des bouteilles d'eau

Pour vous aider, les organisateurs de la SQRD ont lancé des défis pour tous les goûts : Défi PME, Défi municipalités, Défi scolaire et Défi survivre sans emballage (citoyen). Pour inscrire votre école, votre entreprise ou encore vous inscrire individuellement, rendez-vous sur www.sqrd.org .

-30-

Source :

Antoni Daigle, chargé de projet au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Tél. : 819 821-4357

a.daigle@environnementestrie.ca